

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES BASQUES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Guy tenue le 4 avril 2023 à 18h au 52, rue Principale de Saint-Guy.

Sont présents : Monsieur Gilles Roussel, maire  
Monsieur François Labrie  
Monsieur Richard Daigneault  
Madame Gaétane Gagnon  
Madame Chantal Gauthier  
Madame Normande Rioux

Sont absents :

Les membres présents forment le quorum.

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil le 27 mars 2023.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Gilles Roussel, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 18 h 00. Madame Cindy Gallant, fait fonction de secrétaire.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Résolution CM-2023-43-00**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a une copie.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur François Labrie**

D'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Cogeco et Bell
4. Entente de coopération intermunicipale
5. Dates des séances du conseil des vendredis
6. Période de questions uniquement sur le point 3, 4 et 5
7. Clôture de la séance

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**3. COGECO ET BELL**  
**Résolution CM-2023-44-00**

**Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Gauthier**

Que la municipalité de Saint-Guy, ne renouvelle pas l'entente de 3 ans avec Bell et transfère les services avec Cogeco.

Que Madame Cindy Gallant, assistante technique et Madame Alyson Lavoie, directrice générale adjointe soient mandatées pour effectuer le changement auprès des divers fournisseurs.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

GR  
Maire

CG  
Ass. Tech.

4. **ENTENTE DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE**

L'entente a été expliquée aux membres du conseil. Comme il y avait plusieurs questionnements nous reportons ce point à la prochaine séance du conseil le 21 avril 2023.

5. **DATES DES SÉANCES DU CONSEIL DES VENDREDIS**

**Résolution CM-2023-45-00**

**Il est proposé par la conseillère Madame Gaétane Gagnon**

Que la municipalité, modifie les dates des réunions du conseil pour les suivantes et essaie temporairement de conserver les séances de travail le même jour. Si cela ne fonctionne pas et que les séances de travail s'avèrent trop longues elles seront déplacées à d'autres dates :

	Réunion de travail – 18 h 00	Réunion du conseil - 19 h 00
<b>Janvier</b>	Vendredi 13 janvier	Vendredi 13 janvier
<b>Février</b>	Vendredi 10 février	Vendredi 10 février
<b>Mars</b>	Vendredi 10 mars	Vendredi 10 mars
<b>Avril</b>	Vendredi 21 avril	Vendredi 21 avril
<b>Mai</b>	Vendredi 5 mai	Vendredi 5 mai
<b>Juin</b>	Vendredi 2 juin	Vendredi 2 juin
<b>Juillet</b>	Vendredi 14 juillet	Vendredi 14 juillet
<b>Août</b>	Vendredi 11 août	Vendredi 11 août
<b>Septembre</b>	Vendredi 8 septembre	Vendredi 8 septembre
<b>Octobre</b>	Vendredi 6 octobre	Vendredi 6 octobre
<b>Novembre</b>	Vendredi 3 novembre	Vendredi 3 novembre
<b>Décembre</b>	Vendredi 1 décembre	Vendredi 1 décembre

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée majoritairement par les conseillers

6. **PÉRIODE DE QUESTION SEULEMENT SUR LE POINT 3,4, ET 5**

Aucune question.

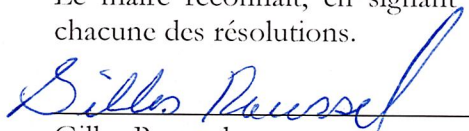
7. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Résolution CM-2023-46-00**

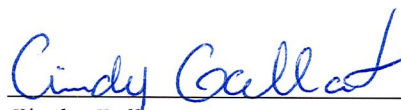
À 18 h 34, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par la conseillère Madame Chantal Gauthier.

**Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Gilles Roussel  
Maire



Cindy Gallant  
Assistante technique

  
Maire

  
Ass. Tech.